Bibliothèque Cantonale Sion

Quatrième Année, No 14 — Le numéro 5 centimes — Jeudi, 20 Décembre 1906

ABONNEMENTS :
Un an (Suisse) . Fr. 3.50
Six mois » . » 2.—
Trois mois » . » 1.50
Etranger : Port en sus.

AVEC BULLETIN OFFICIEL :
Un an . . . . Fr. 5.—
Six mois . . . » 3.—
Trois mois . . . » 2.—

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES :
La ligne ou son espace

	3e page	4e page
Valais	15 cent.	10 cent.
Suisse	20 »	15 »
Etranger	30 »	25 »

Réclames 50 cent. la ligne

Rédaction, Administration
Bureau du Journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

L'ANTRE

La discussion du budget aux Chambres fédérales constitue la démonstration de plusieurs vérités auxquelles les masses refusaient de croire et qui sautent maintenant aux yeux les plus fermés.

D'abord, la gloutonnerie du Département militaire qui ne pense qu'à lui et de ses colonels en chambre qui ne pensent qu'à eux.

Sur l'énorme recette des douanes, il faut prélever le 54 pour cent — jugez du peu — en faveur du Département militaire.

Si, maintenant, vous ajoutez, les frais énormes du fonctionnarisme qui, en 12 ans, ont augmenté de 58 pour cent et passé de 48 millions à 74 millions, vous arrivez à cette pénible constatation que le plus gros de notre argent s'en va aux choses inutiles, pour ne pas dire nuisibles.

Nous demandons excuse de cette sortie aux passementiers et aux marchands d'étoffe qui, eux, font leurs affaires : les premiers en déroulant des kilomètres de galons qu'ils n'abondent pas de fournir ; les seconds, en mesurant des pièces de lustrine pour faire des fausses-manches sur lesquelles la plupart de nos secrétaires et paperassiers bavent en dormant. Mais ces honorables négociants nous pardonneront avec un cœur d'autant plus léger qu'ils sont patriotes et qu'ils comprennent que si nous rompons cette lance, c'est en vue de l'intérêt général.

Tout de même, si les proverbes ne perdent pas leur vertu en vieillissant et, comme dit Montaigne, ne *gauchissent* pas du côté de l'erreur ; s'il est toujours vrai que la Fortune choisit ses favoris dans la famille des audacieux, M. Muller, conseiller fédéral, généralissime de nos armées, appartient à cette race bénie.

Qu'a-t-il fait pour le prouver ? Mon Dieu ! la chose la plus extraordinaire du monde. Mais, pour en comprendre le mérite, il faut pénétrer dans l'antre de la sybille, nous voulons dire du militarisme, qui a remplacé la vieille dame de Cumes, et qui est chargé de rendre publiques les oracles d'Appolon.

Il n'est pas de question plus antipathique à nos populations travailleuses, économes et rangées, que le militarisme à la prussienne qui hante notre Etat-major. Remarquez que nous disons *militarisme* et non *service militaire* qui sont deux choses absolument distinctes qu'aucune membrane ne relie.

Eh bien, chaque année, à la discussion du budget, toutes les fantaisies des bureaux militaires passent comme une lettre à la poste ! Aux patriotes qui pouvaient espérer que le Conseil fédéral garderait désormais un peu de sa poudre d'argent pour notre agriculture, il n'est que trop aisé de prouver que cette poudre, il se borne à la jeter aux yeux des conseillers nationaux pour les tromper et les endormir.

Il y a dix ans que toute la Suisse maugrée contre les dépenses exagérées du Département militaire, dix ans que nos députés, sur l'injonction de leurs électeurs, font entendre un son de cloche moins qu'agréable, n'importe, le budget est voté quand même, avec une régularité à rendre jalouses les montres à précision.

C'est toujours l'intérêt de la défense nationale qui arrive sur le tapis. M. Muller a même eu cette année un mot qui serait charmant s'il ne nous coûtait pas si cher. Il a laissé entendre que nos fortifications du Gothard et de St-Maurice resteraient à construire si l'on avait deviné le nombre de millions que ces Cerbères aux cent gueules engloutissent, mais que maintenant qu'elles sont faites il faut bien les entretenir et se plier à toutes leurs exigences.

Cela vous fait l'effet du commerçant qui, voyant que la maison qu'il a fondée ne fait pas ses affaires, s'obstine à la maintenir debout jusqu'à ce que la faillite arrive.

Seulement, les parents de celui-ci le mettent sous tutelle, tandis que les députés de celui-la lui accordent toutes sortes de vote de confiance.

L'intérêt de la défense nationale, certes, tout Suisse veut l'assurer. Mais elle peut être mise sur un bon pied avec moins de tralala, et surtout moins d'argent.

Ce n'est pas dans les parades couteuses, dans les changements annuels d'uniforme, dans l'éreintement des soldats, dans la paperasserie bureaucratique que le Japon a appris cette stratégie militaire qui lui a valu l'admiration de l'Europe.

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Trop salée — Tout le monde discute un incident qui s'est produit pendant la dernière visite que le prince héritier d'Allemagne a faite en Autriche. Le jeune prince, qui était venu à Gmunden et à Salzkammergut pour prendre part à de grandes chasses au daim, retournant à Berlin par Prague, déjeuna avec sa suite au restaurant de la gare de Wessely, petite ville tchèque. Le repas terminé, le restaurateur présenta une note de 160 kronen. La somme fut naturellement payée sans commentaires.

Quelques jours plus tard, le restaurateur était informé officiellement que son poste allait lui être enlevé pour avoir exagéré la note présentée au kronprinz.

On apprend maintenant que le prince allemand s'est plaint, par l'intermédiaire du comte Hardemburg, consul général d'Allemagne à Prague. Le restaurateur a adressé aux autorités une lettre pour expliquer que, dans une gare aussi petite que Wessely, des préparatifs spéciaux devaient être faits pour recevoir le prince héritier, qu'il avait donc dépensé 1,200 kronen en peintures et réparations, qu'il avait acheté un service de table en argent, des habits neufs pour ses garçons et une quantité d'autres choses. Cet homme a adressé une pétition au ministre des chemins de fer lui demandant que, dans ces conditions, on le garde à la direction du restaurant. Aucune décision n'a été prise jusqu'à présent.

Fiancée en loterie. — En Norvège, chez les pêcheurs du district d'Elvegaard, quand une jeune fille pauvre âgée de vingt ans s'est fait remarquer par sa bonne conduite et son dévouement à sa famille, les autorités décident de lui constituer une dot à l'aide d'une loterie dont les billets sont de cinq couronnes. Le gagnant est de droit le premier candidat à la main de la jeune fille, qui est libre de le refuser ; mais, dans ce cas, le gagnant devra être le premier témoin de la jeune femme et le parrain de son premier enfant.

La Sainte-Luce. — Les dictons populaires ont la vie dure. Dans combien de journaux, dans combien d'almanachs ne lit-on pas encore :

A la fête de sainte Luce,
Le jour croît du saut d'une puce

Du saut d'une puce, c'est-à-dire imperceptiblement. Or, la Sainte-Luce tombait le 13 décembre et les jours décroissent jusqu'au 16 décembre et ne recommencent à croître qu'à partir du 27 décembre.

Jadis, avant la réforme grégorienne du calendrier, le dicton se justifiait, car c'était bien alors le 13 décembre, fête de la Sainte-Luce, que finissait la période décroissante des jours.

La réforme grégorienne date de 1581 ; elle a supprimé dix jours : le lendemain du 1 octobre 1583 a eu le 15 comme quantième et depuis lors, trois autres jours ont été supprimés, pas la marche normale du temps au calendrier Julien.

Le dicton est donc en défaut depuis trois cent vingt-quatre ans ; il devrait aujourd'hui s'appliquer au 27 décembre, jour de la Saint-Jean. Mais on le répète toujours de confiance.

La vie à la course. — En ce moment la grande mode aux Etats-Unis est de se marier en automobile. Pas moins de vingt-quatre ont été célébrées ainsi pendant les trois dernières semaines.

Généralement on se sert d'une grande voiture de tourisme dans laquelle prennent place les futurs conjoints, les deux témoins et le pasteur. Cette voiture est suivie de celles des demoiselles et des garçons d'honneur, des invités et d'une automobile contenant le repas de noces. Le cortège démarre, la bénédiction se donne en cours de route, le dîner est servi dans une auberge quelconque et le jeune couple seul continue en automobile son voyage de noces.

Le record du voyage en automobile appartient jusqu'à présent à miss Irène Dennart et M. Lawrence que ont été unis à une vitesse de quarante mille à l'heure.

Ils ne savent même pas exactement où ils se sont mariés. C'est un record !

Simple réflexion. — Le libéralisme, c'est en tout la foi diminuée d'un cran chez un catholique, ou c'est la liberté de moins croire.

Curiosité. — M. Brunetière adorait le travail et l'on peut dire qu'il travaillait encore le jour de sa mort. En effet, la veille du dénouement fatal, il s'occupait d'un ouvrage de M. Funck Brentano, dont la « Revue des deux mondes » devait incessamment commencer la publication.

Pensée. — En vieillissant, on apprend à remercier Dieu pour toutes les épreuves passées, pourvu qu'on soit devenu assez *voyant* pour les comprendre.

Mot de la fin. — A l'école libre de Bagnes. L'Instituteur. — Oui, mes enfants, nous sommes tous égaux.

L'élève. — Alors, de quel droit que tu nous commandes ?

Grains de bon sens

" Quoi ! un saint ce n'est que cela ! "

Nous supposons aux saints des conditions d'existence, de milieu, d'occupations, toutes différentes des nôtres : c'est une illusion.

A force de les voir dans les images qu'on en fait, revêtus de pourpre et d'or, avec la couronne au front ; à force de les entendre chantés par la poésie et exaltés par l'éloquence, on s'habitue à les regarder comme des créatures à part, dont la vie a été une longue extase sur cette terre, laquelle ils ont à peine effleurée du bout de leurs ailes.

Rien de plus faux et de plus funeste que cette imagination.

Remettons-les dans leur cadre : c'est le cadre ordinaire de l'existence commune.

Si, par exemple, vous eussiez vécu en Galilée au temps d'Hérode et d'Auguste, vous eussiez rencontré peut-être, quelque soir, un pauvre charpentier qui revenait bien las, en habits de travail, et portant ses outils, regagner sa maisonnette, où sa femme l'attendait en préparant le souper : c'était saint Joseph revenant à Nazareth, auprès de Marie, son épouse.

Si vous eussiez vécu au temps de la prédication évangélique, vous promenant autour du lac galiléen comme vous vous promenez sur la plage de Boulogne ou d'Ostende, vous auriez vu quelques hommes du port, raccommodant leurs engins de pêche, en causant entre eux de poissons, de beau temps et de tempête, et aussi, je présume, de la politique d'alors : c'étaient saint Pierre et saint Jean.

Et plus tard, ce pauvre petit pâtre du pays des Landes, que vous eussiez rencontré sous le chêne de la prairie avec ses quelques moutons, ou portant son grain à moudre au moulin du voisinage : c'était saint Vincent de Paul.

Si l'on vous eût dit alors : « Ce sont des saints que tous ces hommes, préparez-leur des autels » ; vous vous seriez récrié : « Quoi ! un saint, ce n'est que cela ! »

Mon Dieu, oui, ce n'est que cela, ce n'est qu'un homme, un ouvrier, un paysan, un écolier, mais surélevés, transfigurés par la grâce.

Voilà pourquoi j'en conclus que vous aussi, vous pouvez vous transfigurer et devenir saints comme eux, par cette même grâce de Dieu.

S. B.

LES ÉVÉNEMENTS

Los von Centrum !

(*Correspondance particulière*)

Guillaume II, qui est très intéressant en toutes choses, a usé de son droit tout puissant : il a dissous le Reichstag. Au yeux de tout le monde, c'est la guerre au Centre. Puissant coup de clairon, la parole du Souverain allemand se répercute d'Etat en Etat, de parlement en parlement, de nation en nation.

Los von Centrum ! ce n'est un secret pour personne. Haro, sur le Centre d'où nous vient tout le mal ! Qu'il meure !!

Le Centre mourra-t-il ? La presse libérale le crie sur tous les toits. Elle sonne à toute volée la mort du Centre. Oui, alea jacta est. *On va voir jour quand les ténèbres auront disparu. La parole est au peuple. Los von Centrum ! Los von Rom ! A bas les ultramontains ! — Merci ! répond le Centre. Le peuple parlera. Il veut en finir avec un gaspillage insensé d'hommes et d'argent ; il veut entrer dans la voie des économies, car il est accablé d'impôts ; il paye des sommes folles pour la guerre, la marine, les colonies. Le peuple allemaud veut aussi la liberté dans les écoles de Pologne, car c'est une honte pour la nation allemande de persécuter ainsi des enfants qui aiment leur langue maternelle. Le peuple, il n'y a que quelques semaines de cela, a déjà manifesté son mécontentement dans la discussion du budget ; dans toute l'Allemagne on critiqua vivement le Parlement.*

Prenez-garde ! Vous nous déclare« la guerre ; soit : vive la guerre électorale ! Nous sommes prêts. Dans notre camp nous connaissons le maniement des armes et la tactique électorale. Souvenez-vous seulement du retentissant voyage de Bismarck, qui valait bien de Bülow, du voyage du puissant chancelier de fer à Canossa. Souvenez-vous de la banqueroute du Culturkamp !

Dans ces temps-là, nous faisions notre apprentissage ; nous n'avions que 50 députés ; aujourd'hui, sur 340 députés que compte le Reichstag nous avons 105 représentants. Vous avez dû voir que le Centre n'a pas froid aux yeux. N'ayez pas peur, il ne vous lâchera pas de sitôt.

Dès aujourd'hui nous entrons en campagne ; l'étendard est levé et de toutes parts on répond par des cris belliqueux. Comme un seul homme nous marchons à la lutte. Encore un mot : Nous ferions peut-être bien de nous rappeler à la mémoire qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Comme on le voit, le Centre apparaît comme une citadelle redoutable ; les libéraux l'emporteront-ils ? J'en doute.

C'est qu'ils sont organisés, ces diables d'ultramontains ! Ils sont faits au feu ; pleins d'enthousiasme, ils volent au combat et bataillent sans trêve ni merci. On l'a bien vu dans les dernières élections du Wurtemberg.

Déjà un comité de cinq membres des plus influents du Centre s'est formé et donne des ordres ; dans chaque état ; des sous-comités répètent les ordres et l'armée se met en branle. Ça promet d'être intéressant.

Il pourrait bien se faire que le Parlement se soit trompé en cherchant en dehors du Centre une majorité plus fidèle et moins active. Car on sait que jusqu'ici, à de rares exceptions près, le Centre et le Parlement ont fait bon ménage. Ce n'est pas à dire que le Centre soit esclave du Parlement ; il l'a d'aillenrs solennellement prouvé.

Pour une fois, les socialistes se sont rencontrés avec le Centre ; qui sait ce qui arrivera si les libéraux, les nationaux-libéraux, les conservateurs font alliance comme ils le disent aujourd'hui !

En tous cas, les socialistes sourient au Centre...

Mais le Centre fait cette fière réponse :

N'ayez souci, ni surtout trop de hâte
A me venir en aide ;
Je puis tenir encore
Et croyez, si je cède
Qu'il ne restera pas pierre sur pierre ici.

Un étudiant suisse.

Fribourg i/Brisgau.

Nouvelles Etrangères

L'expulsion du cardinal Richard. — Une grandiose manifestation a eu lieu à Paris à l'occasion de l'expulsion du cardinal Richard.

Plus de trente mille catholiques ont acclamé le cardinal. Les chevaux de sa voiture ont été dételés et des jeunes gens l'ont conduite jusqu'à la rue de Babylone, au milieu des ovations frénétiques de la foule.

Le vénérable prélat se sentait extrêmement fatigué. De pareilles émotions sont rudes pour un vieillard de 87 ans souffrant depuis plusieurs mois. La moindre humanité aurait certainement conseillé à des hommes moins insensés et moins criminels de ne rien brusquer en pareil cas.

L'appartement que M. Denys Cochin mis à la disposition du cardinal occupe tout le rez-de-chaussée de l'hôtel. Il se compose de deux salons, une salle à manger, un oratoire, un cabinet de toilette et de la chambre à coucher

donnant sur les jardins. Au premier étage, communiquant par un escalier intérieur, se trouvent les chambres des secrétaires.

Au Château des papes — Une découverte artistique de la plus haute importance vient d'être faite au château des papes à Avignon.

En visitant le colossal édifice que l'armée vient d'évacuer, le maire avait été frappé de la beauté des ornements qui décoraient la salle servant jadis de chambre à coucher aux souverains pontifes, et il avait supposé que les murs de cette salle, recouverts depuis longtemps de plusieurs couches de badigeon, devaient être décorés de fresques.

Les savants pensaient, au contraire, que la chambre papale devait être ornée de riches tentures cachant la nudité des murs.

Pour en avoir le cœur net, le maire d'Avignon a fait procéder à un délicat et méthodique travail de reconnaissance et il se trouve que ses suppositions se sont pleinement justifiées.

Des fresques du quartorzième siècle, inconnues jusqu'ici, existent sous le badigeon et paraissent admirablement conservées.

On a mis à jour actuellement six personnages et un chien, qui sont de toute beauté et dont les couleurs, sauf la verte, ont conservé tout leur éclat primitif.

Incidents. — De violents incidents se sont produits à l'occasion de l'évacuation des évêchés et des séminaires.

La résistance des catholiques devient de plus en plus grande et se généralise.

L'impôt sur les titres de noblesse. — La Chambre française vient de voter l'application des droits de chancellerie à la transmission des titres de noblesse. Les droits de chancellerie en matière de titres sont les suivants :

1. Transmission en ligne directe des titres du premier Empire, quand il n'y a pas eu reconnaissance, renouvellement ou confirmation sous les gouvernement postérieurs : duc, 200 fr. ; comte, 133 fr. 33 ; baron, 100 fr. ; chevalier, 20 fr.

2. Transmission en ligne directe des titres conférés, confirmés, reconnus ou renouvelés depuis 1814 (beaucoup des titres conférés par le premier Empire ont été confirmés) : duc, 3000 fr. ; marquis 2000 fr. ; comte, 2000 ; vicomte, 1333 fr. 33 ; baron, 1000 fr. ; chevalier, 20 fr.

D'après les renseignements fournis par le rapporteur général du budget, l'observation stricte des règlements en la matière devrait assurer annuellement au Trésor une recette de 600 000 à 800 000 fr.

Dorénavant, pour qu'un titre de noblesse soit mentionné dans les actes publics, les intéressés devront produire les documents établissant que leur titre est authentique et payer un impôt.

Les conséquences de cette opération de fiscalité ne laissent pas d'être assez singulières, fait observer le « Temps. » Elles mènent en fait de reconnaissance officielle des titres de noblesse par le gouvernement républicain. Il y aura, au ministère de la justice, des agents de la République qui donneront ou refuseront des brevets de noblesse véritable. Ce travail sera-t-il fait avec la compétence et l'impartialité voulues ? L'intérêt électoral aidant, n'en viendrait-on pas un jour ou l'autre à distribuer des certificats de gentilhommerie comme on distribue aujourd'hui des palmes académiques ? On peut le craindre. Mais ce qui est d'ores et déjà évident, c'est que voilà une étrange besogne pour les fonctionnaires d'une démocratie.

Souverains choyés. — Le roi et la reine de Norvège, après un long séjour en Angleterre, poursuivent la série de leurs visites officielles. Ils sont repartis dimanche soir de Berlin, où leur présence n'a pas été très remarquée. L'attention était distraite par les événements politiques, par les élections fixées au 25 janvier, c'est-à-dire le plus tôt possible, par l'union des libéraux contre le Centre, par les proclamations électorales qui déjà remplissent les journaux.

Le couple royal n'en a pas moins reçu tous les honneurs habituels. L'empereur lui a consacré le toast le plus gracieux. Il a rappelé ses rapports personnels et intimes avec la Norvège et son peuple, ses fréquentes visites au pays des fjords, l'élan de l'Allemagne entière lors de la catastrophe d'Aalesund.

Le roi a répondu sur le même ton en rappelant que le premier souverain qui avait foulé le sol de Norvège, sous le nouveau régime, était l'empereur d'Allemagne, qui s'est rendu à Drontheim pour assister aux fêtes du couronnement.

L'Europe n'a que des sourires pour le nouveau royaume. Elle s'est empressée une fois de plus de reconnaître le fait accompli, qnand ce fait ne trouble ni sa quiétude ni ses intérêts. Ce doit être pour le roi de Suède un sujet de réflexions quelque peu mélancoliques.

Avec une grandeur d'âme que l'on ne saurait trop admirer, il n'a d'ailleurs rien fait pour modifier les sentiments des autres chefs d'Etat.

Mais le roi Oscar aura-t-il connu les toasts de Berlin ? Il est malade. Et son âge avancé justifie les inquiétudes de son entourage.

Nouvelles Suisses

Assurance maladie et accidents. — Lundi après-midi, on a distribué à l'Assemblée fédérale le projet de loi fédérale sur l'assurance maladie et accidents, accompagné du message du Conseil fédéral.

Le message débute par l'exposé historique des assurances jusqu'à ce jour ; puis vient la partie générale dans laquelle le Conseil fédéral expose et motive le projet de loi.

Ce projet renonce à introduire l'assurance obligatoire contre la maladie. Les charges financières pour la Confédération sont évaluées comme suit : assurance maladie 3 millions 255,000 francs ; assurance accidents 3,650,000 francs, soit donc au total 6,906,000 francs.

Presse. — La *Feuille d'Avis de Lausanne* vient d'être rachetée par un consortium d'imprimeurs comprenant l'imprimerie de la *Feuille d'Avis* Paul Allenspach, la maison Corbaz et Cie, l'imprimerie Viret-Genton à Lausanne, pour le compte d'une société par actions en formation, au capital de 1 million.

Anecdote s. g. d. g. — Dans une commune du canton de Vaud, le syndic délégua le gendarme et un boulanger pour conduire un aliéné nommé Legrand, à l'asile de Cery.

En route, le gendarme s'aperçoit que ce jour-là Legrand a toute sa lucidité et qu'il serait difficile de le faire consentir à entrer à l'asile. On résolut de le griser et nos trois héros firent dans le cabarets d'un village de Cery une petite orgie. Legrand se grisa bien, mais ses deux gardiens encore davantage, et quand le trio arriva à l'asile, le directeur ne comprenant pas clairement les explications des trois ivrognes, télégraphia au syndic de la commune :

— Quel est le fou des trois ?

Le syndic répondit :

— C'est Legrand.

Le télégraphiste transmet : « C'est *le grand* ».

Le directeur toisa nos trois hommes et fit empoigner le plus *grand* des trois qui se trouva être le gendarme.

Celui-ci, dégrisé, eut beau crier : « Mais, je ne suis pas l'aliéné, je suis le gendarme ! » on pronostiqua la folie des grandeurs, et comme il se débattait, on lui mit la camisole de force.

Ce n'est que le jour après que l'erreur fut reconnue, quand le véritable fou, rentré dans sa commune, alla trouver la femme du gendarme pour lui dire :

— Je ne savais pas que ton homme fut fou, c'est moi qui l'ai conduit à l'asile.

Légations. — Le Conseil fédéral a nommé conseillers de légation : MM. Walter Deucher, actuellement secrétaire de légation de première classe, à Berlin ; Charles-Louis-Edouard Lardy, docteur en droit, actuellement secrétaire de légation de première classe, à Rome. Il a nommé secrétaire de légation de première classe M. Ernest Probst, de Berne, actuellement secrétaire de seconde classe, à Londres.

L'élection de la Gruyère. — Au scrutin de ballottage de dimanche, dans la Gruyère, M. Progin, rédacteur du *Fribourgeois*, a été élu député au Grand Conseil par 1885 suffrages.

Ce gros chiffre de votants, alors que les Radicaux ne prenaient pas part à la lutte, est un hommage rendu à la droiture et au caractère de M. Progins.

Coupé en deux. — Samedi soir, le garde voie de service entre Sale et Vaulruz, a fait une découverte macabre : un corps coupé en deux tronçons. C'est celui d'un jeune Schaffhousois, Ernest Ritzmann, travaillant à Broc. Le malheureux, rentrant chez lui pendant une bourrasque de neige se trompa de direction, arriva sur la voie ferrée et fut saisi par un train qui le déchiqueta d'horrible manière.

La neige qui brûle. — Les fortes chutes de neige qui tombaient ces jours derniers dans la contrée du Rycken, St-Gall, ont provoqué un incendie à l'entreprise du tunnel. Le poids de la neige a fait casser les fils électriques de la scierie et menuiserie qui était établie du côté du Kaltbrunn. Il se produisit un court circuit et en un clin d'œil tout le bâtiment flambait. Il n'en reste qu'un amas de ruines. On s'est remis immédiatement à en reconstruire un nouveau.

L'école gratuite. — La commune d'Altdorf (Uri), a voté la gratuité complète du matériel scolaire pour tous les écoliers.

La correction des buveurs. — Le 9me rapport annuel de la pension pour les buveurs « Vonderflü, à Sarnen, Unterwalden, vient de paraître. Au 31 décembre 1905, l'asile comptait 28 pensionnaires, dont 23 hommes et 5 femmes. Pendant l'année 1905, 63 buveurs avaient été hospitalisés : 52 hommes et 11 femmes, dont 61 catholiques et 2 protestants. Au point de vue des professions exercées par les pensionnaires, on comptait 14 agriculteurs, 14 artisans, 6 employés de bureau, 5 journaliers, 4 personnes de professions plus élevées, 1 aubergiste, 15 femmes de chambre et cuisinières.

Les résultats de la cure ont été des plus satisfaisants. Sur 30 pensionnaires qui suivirent un traitement régulier de 6 mois, 22 sont restés fidèles à l'abstinence.

Une prouesse. — A Vitznau, Lucerne, l'hôtel de la Croix vient d'être exhaussé d'un étage d'une façon originale. On a soulevé la maison à une hauteur de 2 m. 20 pour y ajouter un rez-de-chaussée. L'opération a duré une semaine. Le poids de l'immeuble est de 250 tonnes.

Les dégénérés. — Dans une commune du canton de Soleure, il avait fallu retirer leurs trois enfants à des parents alcooliques. Les enfants furent placés dans une maison de surveillance. On ne sait comment, les parents, qui continuaient leur vie déréglée, réussirent à persuader deux des enfants de s'enfuir, deux galopins de neuf et douze ans, avec lesquels commença pendant trois mois une vraie vie de bohémiens. La mère mendiait, les enfants allaient à la maraude, et l'on faisait la fête à coups de « schnaps ». La police était-elle signalée, les vagabonds prenaient la poudre d'escampette. On couchait en plein air ; deux couvertures étaient le seul abri de la famille ; quand il faisait froid, on se glissait dans une grange. Finalement, la bande put être saisie. Les enfants ont réintégré leur maison de surveilllance. Quant aux parents, ils seront également internés.

Un mari qui brûle sa femme. On se souvient que le 8 novembre dernier, Mme Catherine Schreiber, habitant Zurich, avait été arrosée préalablement d'esprit de vin par son mari ivre, puis que ce dernier avait ensuite mis le feu à ses vêtements. La malheureuse, atrocement brûlée et qu'on avait conduite à l'hôpital, vient d'y succomber à une paralysie du cœur.

L'enquête établira si cette mort est imputable aux brutalités de Schreiber.

Une précieuse table de nuit. — Lors d'une vente de vieux meubles aux enchères publiques, à Berne, l'acquéreur d'une table de nuit fit la découverte dans un tiroir d'un carnet de caisse d'épargne de 500 fr. La commune de Berne fit immédiatement réaliser la somme et remit 50 francs à l'acheteur, qui avait acquis le meuble pour une bagatelle.

Nouvelles Locales

Décisions du Conseil d'Etat

Sierre-Zinal

Le Conseil d'Etat approuve les lettres à adresser au Département fédéral des chemins de fer et aux commissions des chemins de fer du Conseil national et du Conseil des Etats concernant les taxes réduites sur le chemin de fer électrique de Sierre à Zinal et le funiculaire de Vissoie à St-Luc, en faveur de la population indigène.

Pour Sion

Il est décidé l'installation du chauffage central dans la salle de gymnastique et du musée industriel de Sion.

Pour Riddes

Il est pris acte des démissions de MM. L. Ribordy et Ed. Gaillard comme juge et juge-substitut de la commune de Riddes.

Pour Vétroz

M. Oscar Fontannaz, substitut, est nommé officier civil de Vétroz.

Pour Isérables

Il est accordé à la société de musique d'Isérables l'autorisation pour une loterie-tombola, dont l'émission est limitée au district de Martigny.

Pour Martigny-Combes

Est approuvée la vente par la bourgeoisie de Martigny-Combes d'une parcelle de terrain de 8800 m2 au lieu dit Meylan, sur Forclaz.

Pour Vex

M. L. Pralong, président de Salins, est désigné comme expert de l'Etat et président de la commission chargée de la révision de taxe des terrains à exproprier pour l'établissement de la canalisation d'eau potable à Vex.

AVIS

Un accident arrivé à l'Usine électrique est la cause du retard apporté dans le tirage et, partant, dans l'expédition du « Nouvelliste ».

Nos lecteurs nous excuseront

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

81

Armande

Ses yeux couraient sur les vêtements de sa maîtresse.

— Vous aussi en deuil ? De qui ?...

— Hélas d'une parente !

— Et la petite demoiselle !... Comment va la petite demoiselle ?

Mme Farjeol pâlit. Elle regarda de tous côtés, et très bas, murmura :

— Bien merci !...

— Où est-elle ?

D'une voix presque éteinte Mme Farjeol expliqua :

— Chez une de mes amies. J'ai dû m'en débarrasser pour quelques jours, ma pauvre Solange. Tu n'avais pas besoin des tracasseries d'une enfant, et je t'avais chez moi afin de te donner des soins que nécessitait ta fatigue.

— Que de bontés !

— Je savais que ton état n'était pas grave : les docteurs m'avait rassurée.

— Dire que je ne me souviens de rien !... J'ai dû vous donner de la peine de la fatigue, des soucis !

— Les ordonnances étaient peu compliquées : du repos, le grand air, beaucoup d'air, c'est pour cela que nous nous trouvons ici : nous y sommes venues souvent.

Accablée, Solange laissa tomber sa main sur sa robe.

— Je projetais même un voyage, expliqua Mme Farjeol. Il se fera et contribuera à te remettre complètement. Demain si je suis libre nous irons chercher Marthe à Versailles et nous partirons.

— Où ?

— Au bord de la mer.

Il y eut un long silence, puis Solange dit :

— Je vous dois tout, je ferai tout ce que vous voudrez, dussiez-vous me demander la vie ; mais avant de partir, je veux aller au cimetière où est mon enfant.

— Nous irons ensemble, répondit Mme Farjeol. Ta petite repose dans le caveau de ma famille.

— Ah ! Dieu ! vous avez poussé la bonté jusque-là ? C'est trop ! c'est trop !

Puisque maintenant tout est fini dit-elle très lasse, expliquez-moi tout, je vous en conjure. Je ne sais rien. Je ne me rappelle de rien.

Elle passa la main sur son front comme si une douleur encore se faisait sentir.

-- A quoi bon parler de toutes ces choses, protesta Mme Farjeol.

— Je vous en supplie... J'y tiens... Vous êtes venue me voir, j'ai refusé de faire la déclaration. Nous avons discuté. Vous êtes partie, et puis...

Les yeux cernés, agrandis, elle fixait sa bienfaitrice, avide de savoir.

-- Quand j'ai eu fait quelques courses, je suis revenue chez toi. Je t'ai trouvé dans un tel état de faiblesse, que j'ai dû prendre sur moi de faire remplir toutes les formalités.

La voix de Mme Farjeol était nouée. Ses lèvres sèches, qui, par moments, tremblaient au coin, se rejoignaient avec peine. Solange mit tout sur le compte de l'émotion.

-- Et puis ? questionnait-elle après chaque arrêt.

-- La déclaration a été faite et enfin les obsèques.

-- C'est vous qui avez présidé à tout cela ?

-- Il le fallait bien.

-- Ensuite...

-- Ensuite, je t'ai soignée.

-- Chez vous ?

Chez moi.

-- Y a t-il longtemps que je vous suis ainsi à charge ?

-- Solange il m'eût été facile de me soustraire à cette charge, si charge comme tu dis il y avait eue. Ce que j'ai fait, j'ai voulu le faire : ce serait à recommencer, que j'agirais de même.

-- Merci, oh ! merci. Dans mon malheur, j'ai eu de la chance de vous avoir.

-- Eh bien maintenant que tu sais tout, veux-tu que nous rentrions ? A quoi bon répéter les mêmes choses, quand le récit doit renouveler tout le chagrin.

-- Vous avez raison dit la pauvre femme ; à certaines douleurs, il n'y a point de remèdes.

Afin d'éviter toute précipitation, Mme Farjeol entretint encore pendant quelques instants une conversation vague ; puis, elle redemanda, comme avant.

— Veux-tu que nous revenions à Passy ?

— Oh ! ne me demandez pas mon avis. Je ferai ce que vous désirez.

Lentement Mme Farjeol se leva. Une sueur moite courait sur elle. Très pâle, d'énervement concentré, le regard éclatant et uue main crispée sur le manche de son ombrelle, elle fit quelques pas.

A la sortie du bois, dit-elle, nous prendrons un fiacre pour revenir chez nous.

La marche soulagea ses nerfs. Elle respirait et les couleurs revenaient à ses joues. Une demi-heure plus tard, les deux femmes étaient à Passy. Comme à tout prix il fallait éviter que Solange communiquât avec qui que ce fût, Mme Farjeol ne la quitta pas un instant pendant trois jours qui furent nécessaires aux préparatifs du voyage annoncé. La jeune femme d'un autre côté, n'était pas fâchée de s'assurer que la santé de Solange se maintenait. Celle-ci ne donnait aucun symptôme de faiblesse. Elle s'était mise à agir, et, comme autrefois rendait à sa maîtresse tous les services en son pouvoir.

Le mardi suivant, les deux femmes quittèrent Passy, laissèrent en dépôt à la gare des malles remplies et partirent pour Versailles prendre la petite Marthe. (*A suivre.*)

En Enfance

Notre confrère du *Confédéré* sait admirablement jouer sur les mots et même sur leur signification. Quand, l'autre jour, à propos des événements de France, nous l'avons qualifié de *radoteur*, ce n'est pas parce qu'il reproduit, dans la *cuisine* du journal, des nouvelles prises ailleurs. Ce sont là choses courantes, non seulement dans nos journaux du Valais, mais même dans les plus grands quotidiens. Ainsi, il est parfaitement exact que le *Nouvelliste* a reproduit dans ses nouvelles étrangères un article de Drumont. La *Libre Parole* vaut bien la *Lanterne*, pensons-nous, même au seul point de vue de la forme.

Le mot de *radoteur* s'appliquait à l'esprit qui anime la rédaction du *Confédéré*. En effet, au lieu d'étudier les questions de France, dégagée de tout parti-pris, elle épouse tout simplement les idées de confrères parisiens radicaux-socialistes qu'elle fait ensuite *siennes* dans les articles de fond.

N'est-ce pas, dès lors, du *radotage* en phrases et en esprit?

Il y a mieux encore.

Le *Confédéré* se sert contre nous d'une lettre envoyée dans notre jeune âge, alors que nous étions sur les bancs du collège, lettre que nous avons réprouvée et qui montrait d'ailleurs que nous n'avions pas une mentalité radicale puisque nous faisions la réserve très nette que M. Mério, reconnaissons-le, a la loyauté de citer.

Tout de même, ne voilà-t-il pas l'organe officiel du radicalisme qui *tombe dans l'enfance*, ceci dit sans méchanceté, puisqu'il se sert de la lettre d'un enfant pour les besoins de la polémique!

CH. SAINT-MAURICE.

Encore les élections. — Le « Confédéré » n'en veut pas démordre: le parti radical a remporté un colossal triomphe l'autre dimanche. Encore un peu, il demanderait au gouvernement de démissionner. On ne saurait avoir plus d'audace. Un de nos excellents correspondants a mis les choses au point pour ce qui concerne Salvan. Gêné, notre confrère se rattrape sur Massongex. Or, voici ce qui s'est passé : M. Gallay a démissionné de son plein gré de ses fonctions de juge en recommandant à ses électeurs de porter leurs suffrages sur M. Jordan, qui fut élu. Comme l'esprit de parti peut transgresser la vérité! Quoiqu'il en soit, l'honorable M. Jordan sera plutôt embarrassé de la tutelle du « Confédéré. »!

St-Maurice. — (*Corr.*) — Par suite de certaine plainte, portée et audacieusement maintenue par le journal de Monthey, nous nous sommes rendus à Massongex dans le but de faire une enquête personnelle, et nous avons acquis la conviction formelle que les ervice postal ne saurait être mieux rempli que par Mademoiselle Delherse qui est d'ailleurs entourée de la confiance et de la considération la plus grande.

On a été stupéfait, ici, même indigné de l'entrefilet mensonger qui nous occupe. N'était le fait que l'instigateur principal et supposé de la plainte doit être très au courant des questions postales, nous aurions lieu de croire qu'il ignore que Mlle Delherse est non pas buraliste postal mais *dépositaire postal*, et qu'on ne peut, conséquemment, lui demander de se trouver en même temps au guichet de poste et sur les chemins, occupée à faire sa distribution.

Quoiqu'il en soit, une chose est certaine : la population de Massongex est unanime à reconnaître que Mlle Delherse n'a jamais mesuré ni compté ses fatigues pour remplir son devoir.

C'est assurément gênant pour les envieux et envieuses, mais c'est ainsi.

L'instigateur de la correspondance déclare pouvoir présenter des témoins. Nous voulons, en effet, croire que de tels individus respectent la vérité comme ils respecteraient la caisse, si elle venait à leur être confiée.

L'expérience rendrait certainement ce témoignage.

St-Maurice. — *Une chute mortelle.* — Au moment où le *Nouvelliste* était mis sous presse lundi soir, on trouvait au hameau des Cases, au pied d'une paroi de rochers, le cadavre de Guillaume Heintze, âgé de 28 à 30 ans, ouvrier à Bex.

Guillaume Heintze était parti, dimanche, en compagnie d'un ami, pour faire une excursion dans les environs de St-Maurice. A 9 heures du soir, il quittait Vérossaz pour rentrer à Bex ; sur le sentier aux multiples lacets qui descend de Vérossaz aux Cases, il glissa et fut précipité dans le vide d'une hauteur de 40 mètres.

Son ami prétend avoir avisé immédiatement les Autorités de St-Maurice. Ainsi donnée, la nouvelle est inexacte. En passant devant la gendarmerie, il dit à un gendarme que Heintze avait perdu son chemin sans montrer une inquiétude sérieuse. Il va de soi, dès lors, que les gendarmes ne se mettent pas en route chaque fois qu'un homme s'est égaré de sa route.

Quoiqu'il en soit, le cadavre ne fut retrouvé que lundi soir.

Correction fluviale. — Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais une subvention du tiers des frais de la correction de la Monderèche, à Sierre (devis : 26,160 fr. ; maximum : 8700 fr.)

Hôtels de Zermatt. — Le conseil d'administration de la Société d'hôtels de Zermatt (hôtels Schweizerhof, Terminus et Bellevue) proposera à la prochaine assemblée des actionnaires, de déplacer le Siège de la Société, qui est actuellement à Lausanne, et d'augmenter le capital-actions.

Troistorrents. — *Pour les oiseaux* !... — Une âme délicate nous écrit :

Surpris par la neige de ces jours derniers, je m'étais réfugié, un instant, sous l'avant-toit d'une de nos maisons de campagne. C'était vers onze heures, et, un jeune garçon revenait, en courant, de la classe. Encapuchonné comme il l'était, il ne m'aperçut point, et, cependant j'étais assez près de la porte d'entrée.

Après avoir de ses pieds frappé le pavé pour enlever la neige qui recouvrait ses mignons sabots, le garçonnet entra.

« — Bonjour, maman! Quel temps n'est-ce pas ?... Mais j'ai faim... dis?... »

« — Oh! les enfants... ça a toujours bon appétit! Tiens un morceau de pain tout frais que papa vient d'apporter tout à l'heure!... »

« — Un peu aussi pour les oiseaux, s'il vous plaît, maman?... »

« — Pour les oiseaux?... En voici.

Tout heureux, le petit garçon courut émietter son pain sur le bord de la vieille galerie de bois bruni, et, je l'entendis gourmander le chat en ces termes : « Monsieur le chat... vous restez ici, ce n'est pas votre place... Vous attendez, sans doute quelque aubaine : partez! Et subito! sinon « martin bâton » fera son office!!! »

Quand l'enfant fut de retour auprès de sa mère, celle-ci qui avait surveillé tous ses mouvements, l'embrassa avec tendresse, puis, ses lèvres murmurèrent ces mots, véritables échos d'un grand amour : « Cher enfant, que tu es sage, que tu es bon... combien je t'aime! »

Eh! bien vous, chers jeunes lecteurs et lectrices du « Nouvelliste », à l'instar de l'enfant que je viens de vous citer, montrez-vous bons envers ces charmantes créatures du bon Dieu! Ne leur devez-vous pas, en partie du moins, les belles pommes et les douces poires qui font vos délices, surtout pendant les mois d'hiver.

Maintenant, c'est l'hiver, c'est l'époque des frimas, et les gentils oiseaux ne trouvant plus les insectes dont ils se nourrissent pendant la belle saison viennent souvent, de leur frêle bec, heurter à vos fenêtres. O donnez, donnez de bon cœur, aussi longtemps que dureront la neige et la glace autour de vos demeures, donnez, dis-je, à ces vrais amis du laboureur. Et quand les prairies auront repris leur verte parure, quand les arbres se seront parés de leurs fleurs, les ouvriers ailés diront, après votre mère, en leur harmonieux langage : « Cher ami, que tu as été sage, que tu as été bon... combien nous t'aimons! »

ALFRED

Recouvrements à destination de l'Italie. — Aux termes d'une récente communication de l'administration des postes d'Italie, il arriverait souvent que les recouvrements contenant des effets à protester ne fussent pas accompagnés de la déclaration par laquelle le déposant s'engage à rembourser, sur première réquisition le montant des frais de protêt, c'est-à dire que cette déclaration, qui est imprimée au verso du bordereau de recouvrement, (form. nº 1565, soit 1565, ne fût ni datée ni signée. Les bureaux italiens, qui doivent faire l'avance des frais, éprouveraient des difficultés lorsqu'il s'agit de récupérer cette avance.

L'administration italienne ajoute qu'elle s'est vue obligée de prescrire que les protêts ne seraient pas dressés lorsque les déposants auraient omis de s'engager au remboursement des frais.

Le Villeneuve-Bouveret. — Nous avons annoncé, l'autre jour, qu'une enquête officielle était ouverte touchant une demande de concession pour un chemin de fer Villeneuve-Bouveret.

Voici, à ce propos, quelques détails complémentaires :

Partant du terminus actuel du tramway Chillon-Byron-Villeneuve, la ligne projetée se dirige par le chemin le plus court vers Noville, où une station est prévue ; sur ce trajet, un seul ouvrage d'art de quelque importance: un pont de 6 mètres d'ouverture sur l'Eau-Froide.

Entre Noville et le Bouveret, le tracé est aussi direct que possible. Au Bouveret, le point d'arrivée est la gare même des C. F. F. Ce tronçon comporte la construction d'un grand pont sur le Rhône, d'environ 100 mètres d'ouverture.

La longueur totale de la ligne est de 5,8 km., savoir 4,4 km. sur territoire vaudois et 1,4 km. sur territoire valaisan.

La ligne est prévue à plateforme indépendante et à écartement de 1 m. La ligne est presque en palier d'un bout à l'autre, la rampe maximum est de 1,4 0|00. Outre celle de Noville, il pourrait y avoir des haltes avec arrêt facultatif en d'autres points. Les distances sont : de Villeneuve à Noville, 2180 m. ; de Noville au Bouveret, 3620 m. ; un total 5800 m.

Etant données les conditions exceptionnellement favorables du tracé, la vitesse peut être portée à 40 kilomètres, ce qui ramène la durée du trajet à 15 minutes au maximum.

Une seule classe de voyageurs est prévue :

Les tarifs de transports seraient les suivants : Voyageurs env. 60 cent. la simple course ; Bagages, 10 cent. par 100 ks. et par km ; Marchandises 20 cent. à 1 fr par tonne et par km, effectif.

Le devis de construction de la ligne y compris les ouvrages d'art, installation, bâtiments, matériel roulant et imprévu ascende à fr. 500,000, soit fr, 86,200 par kilomètre.

Les dépenses d'exploitation sont devisées à fr. 4000 par km. On évalue pour le début du moins, les recettes à fr. 6000 par km. de ligne.

Le capital serait constitué de la manière suivante : Subvention de l'Etat de Vaud fr. 88,000 ; actions souscrites par les communes et les particuliers fr. 212,000; obligations 4 1|2 0|0, fr. 200,000.

Manuel d'arboriculture. — M. Ding, rédacteur à Estavayer-le-Lac (Fribourg) annonce que quiconque procurera deux nouveaux abonnés au journal agricole *Sillon Romand* recevra gratuitement l'excellent Manuel d'arboriculture fait par M. Duc, directeur d'Ecône.

Quitte pour la peur. — (*Corr.*) — Une autorité, d'une commune de la rive droite, a passé dernièrement un quart d'heure pire que celui de Rabelais.

Tout en dégustant quelques bonnes bouteilles avec deux de ses amis, cette dite autorité, chevalier sans peur et sans reproche, faillit tomber raide mort.

S'oubliant alors pour un moment, il eut peur et eut toutes les peines du monde à se remettre.

C'est un coup de fusil, qui suffit pour le mettre dans cet état ; certes il n'est pas bon soldat, dit-on !

Toujours la même histoire, le maniement d'armes entre des mains innocentes.

Dieu merci ! qui nous montre tous les jours d'une manière plus sensible ce que c'est que la vie et à quoi elle tient, c'est-à-dire à un fil d'araignée. Sachons voir clair !

J'espère que le même, homme de charges, saura ouvrir les yeux et prendre une voie moins large, lui, sur qui de nombreux yeux sont braqués.

Je me demande si on a continué à vider les verres. X.

Militaire. — Le Conseil fédéral a fixé comme suit les écoles de recrues d'artillerie énumérées ci-après, savoir :

Pour les recrues du train d'armée et les ordonnances du 1er corps d'armée, du 9 janvier au 21 février, à Bière.

Pour une partie des recrues-conducteurs (y compris les recrues des batteries fédérales) des cantons de Vaud Fribourg, Neuchâtel et Berne (IIe, III et IVe division) : du 19 janvier au 16 mars, à Thoune.

Pour toutes les recrues-trompettes de l'artillerie et du train d'armée : du 4 janvier au 1er mars, à Frauenfeld.

Pour toutes les recrues des batteries (y compris les recrues des batteries fédérales) des cantons de Genève, Vaud, Fribourg, et Neuchâtel, à l'exception des recrues-conducteurs commandées pour l'école des recrues-conducteurs : du 19 février au 16 avril, à Bière.

Pour les recrues des 1re, 2e, 4e, 5e, 6e, 9e et 10e compagnies de position : du 21 avril au 18 mai, à Thoune et à Payerne ou Avenches.

Du val d'Illiez. — *Histoire d'un maquignon.* — (*Corr.*). — Il y avait une fois un homme riche qui vendit à un jeune père de famille une grande maison, à un prix élevé dont une partie fut payée comptant.

L'acquéreur ne possédant que ses bras et son désir de réussir garantis à son riche vendeur le solde du prix par le cautionnement d'un sien cousin.

Deux ans après, l'acquéreur ne pouvant, malgré tout, nouer les deux bouts, tomba en faillite.

La caution était bonne, elle dût casquer.

Conclusion : le père de famille et la caution sont ruinés, tandis que le riche vendeur a encaissé un gros bénéfice.

Epilogue : Les deux pauvres diables sur le pavé espèrent encore qu'un jour ou l'autre le riche vendeur, mettant en pratique ses belles théories de protection du pauvre et du malheureux dont il aime à faire parade en public, aura pitié d'eux et leur tiendra compte de la perte qu'ils ont subie dans cette affaire.

Mais comme le riche vendeur est un grand radical, les gens avisés savent très bien que ses belles théories ne sont chez lui que de la devanture.

Argus.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

C. F. F.

Berne, 19. — Le conseil d'administration des C. F. F. est convoqué pour les 28 et 29 décembre. Il aura à s'occuper entre autres des crédits pour l'agrandissement de l'agrandissement de la station de Baden, des suppléments de traitements au personnel et de la revision de la loi sur les salaires.

L'excédent des recettes d'exploitation des C. F. F. à fin novembre 1906 est de 47.704.716 francs, soit 4.968.550 fr. de plus qu'à la fin de novembre 1905.

Dans la montagne

Schwytz 19. — Le guide de montagne Mettler, de Muottatal, à disparu depuis dimanche, jour où il s'était rendu malgré la bourrasque à un chalet trés élevé dans la montagne.

Mettler a avec lui des vivres en conséquence, il n'y a pas lieu de craindre pour sa vie s'il a réussi toutefois à parvenir au chalet. Une colonne est partie à sa recherche.

Hardis cambrioleurs

Anvers 19. — La nuit dernière des cambrioleurs se sont introduits à Rappel monde dans le couvent des sœurs noires. Ils ont enlevé le coffre-fort, l'ont éventré dans le jardin et se sont emparés de toutes les valeurs qu'il renfermait, évaluées à 80 mille francs. Les religieuses n'ont rien entendu. Les cambrioleurs sont revenus à Anvers, mais on a perdu leurs traces.

Recrues de cavalerie

Berne, 19. — L'école de recrues de cavalerie pour les recrues des cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel et Tessin, ainsi que les recrues de langue française des cantons de Berne et Fribourg aura lieu à Aarau, du 12 janvier au 4 avril.

PERDU

une montre de dame, dimanche matin, de la fontaine des Terreaux à l'hôtel de la Dent du Midi. La personne qui l'aurait trouvée est priée de la rapporter contre récompense au bureau du journal.

Jubilé de 60me année

fêtent les **tablettes Wybert**, devenues célèbres de la « pharmacie d'Or à Bâle ». Remède préservateur centre le **rhume, maux de gorge, échauffements, catarrhes**. L737M Fr. **1.**— dans toutes les pharmacies.

VITRAUX d'ART
PRIX MODÉRÉS
Aven. d'Ouchy **Henri Drevard** Le closelet, 11
Artiste peintre verrier spécialiste
LAUSANNE L812M

Samedi soir dès 8 heures
au
Café Central
St-Maurice.
TOMBOLA
Grand Choix de
Gibier et Volailles

Confections à bas prix
chez les sœurs MASSARD
Grand choix de collets et Jacquettes depuis 10 francs.

Cartes de visite depuis 2 francs le cent.
Imprimerie St-Augustin.

Nouveau Magasin „A la Ville de Paris„

Rue de l'Avançon -- BEX -- Rue de l'Avançon

Nous mettons en vente, pour les fêtes, une quantité de marchandises, à des prix introuvables ailleurs. Ci-dessous le prix de quelques articles :

Rayon de Bonnetterie, caleçons pour hommes, à partir **0.90**
Camisoles, en laine, en coton, en vigogne p. hommes, dames et enfants
Laine véritable de Schaffhouse
Brassières en laine à partir de **0.80**
Bavettes en piqué moltoné **0.25**
Langes avec festons **1.25 1.50**
Cache-langes, Robettes, Chemises,
Layettes, Rayon de mercerie, fils 500 Jds **0.20**
Soie, bobines coul. et noir, 2 bobines **0.15**
Boutons de pantalons, la douzaine **0.05**
Cravates pour mes. laval. soie **0.50 0.75 1.—**
Ceintures en cuir. Bas noirs p. dames et enfants, chaus. en vigogne, la paire **0.40**
Grand choix de tabliers, Superbe choix de Complets et Pélerines pour hommes jeunes gens et enfants. Chemises coul. **1.90**
Chemises blanches, chemises système Jæger. Gilets de chasse. Gants p. Messieurs, pour Dames et enfants
Mouchoirs couleurs pour enfants **0.10**
Voilettes, grand choix, fleurs dernière nouveauté, à bas prix. Descentes lits **1.95**
Echarpes laine, **0.25, 0.30, 0.35**
Chapeaux pour hommes **2.50**
Parapluies **1.90 2.50 3.— 3.50** jusqu'à **10.—**
Coupons flanelle, Coton p. blouses Blouses p. dames, Jupes et Jupons, Boléros en laines avec manches.

Vente exclusive au comptant et à prix fixe, système recherché par tout acheteurs cherchant le bon et le bon marché.

On peut visiter les magasins sans pour cela être obligé d'acheter.

Les magasins resteront ouverts les dimanches 23 et 30 décembre

AVIS

La Boucherie Vve BOCHATAY, offre desporcs, tués, entiers ou par moitiés, avec ou sans dépouilles, pour le prix de 82 cts la livre.
A la même adresse, un beau veau femelle à vendre.

Café

Maison de 1er ordre et de confiance ! !

gratis A chaque envoie on joint un cadeau ! L 943 M

5 kg.	de café fin, vert	Fr.	6.45
5 »	» extrafin et fort	»	7.60
5 »	» jaune gros grains	»	7.80
5 »	» Ceylon vert surfin	»	8.60
5 »	» Perle, fin et fort	»	8.30
5 »	» Perle, extra surfin	»	9.40
5 »	» Java, jaune et très fin	»	9.80
5 »	» roti très fin	9.20 et	10.90

Je reprends tout envoi qui ne couviendrait pas entièrement O 4887 B
Essayez ! vous en recommanderez !
Maison d'import. **HUMBEL, Benken Bâle**

AVIS

L'Agence agricole de la Vallée du Rhône

A. MURISIER & Cie, Monthey

est transférée Grande Place du Marché, maison Joseph MARTIN, ancienne maison Barlatay.
Machines agricoles en tous genres. Grand choix de hâche-paille, coupe-racines, pompes à purin. Outillage agricole et horticole. Spécialités d'articles de laiterie, centrifuges, barattes, boilles, baquets.
Engrais chimiques pour toutes cultures. Scories Thomas Aliments pour le bétail. Graines fourragères et potagères.

Buanderies vernies

de 50 à 180 litres
Calorifères garnis. en fonte de toutes dimensions
Prix avantageux
Léonce Emonet
fers, Martigny-Bourg

Noël Attention Nouvel-An

Je viens de recevoir un joli assortiment de pélerines pr enfants ; châles, blouses confectionnées pr dames; bérêts, casquettes, pantalons, chemises blanches, jæger et couleurs pr hommes et quantité d'autres articles.
Chapeaux de feutre pr hommes depuis **2 fr.**
L 934 M Se recommande
Eugène Luisier

Photographie

A. MARTIN

Bex-les-Bains
Portraits, groupes, agrandissements
L 922 M

N'arrachez plus vos dents

Plus de souffrance, plus de mal, guérison immédiate et définitive, sans brûlure, même pour ceux qui sont affligés de ne pouvoir manger, que d'un côté. Avec *La PASCALINE* vous conserverez pour toujours les dents que la nature vous a données; guérit également la migraine et les abcès, fait repousser les chairs aux dentures déchaussées. Fournisseur de plusieurs médecins et de la Pharmacie Centrale de France. Messieurs les Pharmaciens qui désirent tenir cette spécialité peuvent s'y adresser. Nous recommandons ce remède très efficace aux lecteurs du *Nouvelliste*. Le flacon franco, 1,50 ; Etranger, 2 fr. envoyé franco c. mand.
M. SERRA, rue l'allouette, St-Mandé (Seine) L 830 M

L. Hessenmüller et J. Ramelet

Architectes
Tonnelles-dessus **Lausanne** Tonnelles-dessus
Hôtels, pensions, maisons de rapport, villas, etc.
Spécialité de bâtiments agricoles
Téléphone 975
L 727 M

36me année. — No 277. Le numéro Cinq centimes Lundi 15 janvier 1907

RÉDACTION
ADMINISTRATION
IMPRIMERIE
Avenue de Pérolles
Fribourg (Suisse)

LA LIBERTÉ

DE FRIBOURG
Journal Suisse quotidien

PRIX
Par an : 12 fr.
—
ANNONCES
HAASENSTEIN & VOGLER
Fribourg (Suisse)

La Liberté grand journal quotidien, traite les questions politiques, religieuses et sociales et suit les événements de la vie publique suisse et étrangère.
La Liberté paraît chaque jour, à 2 heures, donnant toutes les nouvelles de la nuit et de la matinée.
La Liberté reçoit des correspondances spéciales sur la vie politique des différents cantons.
La Liberté a un rédacteur à poste fixe à Berne qui envoie chaque jour un article sur les questions fédérales ou les affaires bernoises.
La Liberté a un service régulier de correspondances de Paris, Berlin, Rome, Vienne et un service de dépêches rapide et complet.
La Liberté reçoit des informations directes du Vatican touchant les affaires du monde catholique.
La Liberté suit le mouvement littéraire, scientifique, musical, artistique et publie en feuilleton des romans des meilleurs écrivains français.
La Liberté publie un bulletin financier hebdomadaire, un bulletin commercial agricole.
La Liberté donne un service météorologique et une dépêche quotidienne de prévision du temps de l'Observatoire de Zurich.
La Liberté aura, à partir du 1er janvier 1907, une fois par semaine, un numéro de six pages.

Les nouveaux abonnés pour 1907 recevront le journal dès le 1er décembre sans augmentation de prix.

AU JUPITER

Rue Bonivard, 18 GENÈVE XV Rue Bonivard, 18

Malgré son prix extra réduit le PHONOGRAPHE de fr. 7.50 peut rivaliser avec les appareils coûteux. Solidité garantie. Cylindres les meilleurs du monde fr. 1.25 pièce sortant d'une fabrique dont la production dépasse 50.000 cylindres et 1000 phonographes par jour. Pour **fr. 15.** — nous livrons contre remboursement le Phonographe avec 6 cylindres. Avec le pavillon en alluminium fr. 1.50 en plus.

Catalogue et répertoire gratis

Certificats : M. Haus Lanper, Berne, Jurastr. 51 écrit : J'ai assisté à un concert de votre excellent phonographe populaire. Ils sont partout applaudis et comblés de remerciements. —Jos. Bander, mécanicien Bietschwyl St-Gall. Je suis très content de votre Phonographe ponulaire, il joue distinctement et aussi bien qu'un de 100 et 200 fr. — 100 de ces lettres d'attestation sont à la disposition de ceux qui veulent en prendre connaissance.

ECZÉMAS -- DARTRES

REMÈDE UNIQUE!

L 506 M

VOUS qui êtes atteints de **Dartres.**
qui êtes affligés d'**Eczémas.**
qui souffrez de **Plaies variqueuses, Clous, Furoncles, Démangeaisons** ou toute autre maladie de la peau,

NE VOUS LAISSEZ PAS ALLER AU DÉSESPOIR!
Le remède existe, soyez-en convaincus :
c'est l'**EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER.**
Aucune Maladie de la Peau
NE RÉSISTE A L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Brochure envoyée gratuitement. — Innombrables attestations.
3 fr. 50 *le flacon dans toutes les bonnes pharmacies.*
DÉPOT GÉNÉRAL A ROUEN :
Pharmacie DEPENSIER, qui envoie franco contre mandat poste de 4 francs.

Dépôt à Monthey, Pharm. Zum-Offen. A Sierre, Pharm. Burgener. Bulle, Gavin

Noël HALLE AUX VETEMENTS Nouvel-An

Ed. GHERIX et Cie – BEX

Pour les étrennes de fin d'année, nous offrons un choix considérable d'articles utiles et fantaisie, en marchandises de 1re qualité et à des prix très modérés.

Confections pour dames : Jupes, Jupons, Blouses, Jaquettes, Mantes, Tabliers tous genres, Lingerie, Mouchoirs de poche ; **Tissus** p. blouses, robes, etc.. etc. **Confections pour messieurs** : Complets, pantalons, pardessus, Pélerines, Gilets de chasse, Gilets brodés Chemises. **Blouses**, Chapeaux, Bonnets, Casquettes, etc. **Tapis** de tables, de chambres, de lits. Descentes de lits, Milieux de Salons, Linoléum, Services de nappes, Serviettes à thé. **Couvertures** de lits, de voyage. Soieries, etc., etc.

Ravissante Prime à tout acheteur. Escompte, 5% au comptant
Les magasins seront ouverts le dimanche, 30 décembre.

Lots à 1 fr.
en faveur de la nouvelle église et l'érection d'un monument commémoratif de l'éboulement à

Goldau s. Rigi

1 Prime fr. 20.000 — 10 000 et 5000. L733M
sont en vente chez Mlle Joséphine OTT, Goldau. - Tirage probablement 1er Mars 1907

Loterie

pour la nouvelle église catholique

de Neuchâtel

à 1 franc le billet
Gros lot de frs 40.000, 15,000, etc. Un gagnant sur 38. Billets variés. Le tirage aura lieu à St-Maurice. Les billets sont en vente chez
C. de Siebenthal, coiffeur
à St-MAURICE
Xavier COLOMBO, coiffeur à Martigny, Robert PETTER, employé au M C Vernayaz. CETTOU, voiturier, Monthey, et dans presque toutes les gares ou envoyés contre remboursement par Mme FLEUTY, Agence générale, rue Gourgas 1 Genève.
On cherche des revendeurs.

A vendre

un comptoir 2 mètres et demi de long, verni, 30 fr. étagère, 4 planches, 2 mètres et demi de long et 2 mètres de haut, verni 10 fr; Piano en noyer, 350 fr. Ecrire à Mademoiselle Connell, Sierre.

On demande

une vache en hivernage fraîche vêlée, ou prête au veau. Adresser les offres à CARRUZZO Auguste, vigneron à Chamoson.

On cherche

une jeune fille comme VOLONTAITE
pour aider dans un petit ménage et garder 1 enfant vie de famille. S'adresser à Mme BOREL, couturière Vevey.
L 946 M

Chambre

Jolie Chambre non meublée à louer.
S'adresser à Camille COUTAZ, combustibles, Avenue de la gare, St-Maurice.

Jouets, Etrennes, Etrennes, Jouets
Vve Maurice LUISIER
St-Maurice
Jouets, Etrennes Etrennes, Jouets

Agenda du Valais 1907

Agricole, Industriel, Commercial
Portefeuille 3.50 — Cartonné 2 fr.
Broché 1.50
L'édition de 1907 contient, en plus que précédemment, une notice avec tabelles de cubage pour les bois abattus, madriers, planches et bois sur pied.
Envoi c. remb. par Ch. Schmid, Sion

Coutellerie

Joli choix de Couteaux de poche fins et ordinaires. Grand assortiment de Ciseaux, Couteaux de table, Services à découper, Couteaux pour bouchers et de cuisine, Parterets et Fusils, Tondeuses pour chevaux et de coiffeurs, Cuillers Fourchettes en fer, métal anglais, nickelé et argenté. Joli choix de Cafetières, Théières, Sucreries et Huiliers. Armes et munitions.
Huile pour machines à coudre. Réparations et Aiguisages tous les jours.
Se recommande,
Mme Vve STRASSER,
rue du Cropt, Bex

LACTINA SUISSE

Lait artificiel pour veaux
Vendu sous le contrôle du laboratoire fédéral
Aliment complet **REMPLAÇANT AVEC UNE ÉNORME ÉCONOMIE LE LAIT NATUREL**
pour l'élevage des veaux, porcelets, etc.
(Maison fondée en 1882)
En sacs de **5, 10, 25 et 50 kilogs.**
A. PANCHAUD, Fabric. à VEVEY
Médaille d'or Exposition de Liége 1905.
Médaille d'or Exposition de Milan 1906.

Nussbaumer

Marchand-Tailleur
FRIBOURG
Maison spéciale pour vêtements ecclésiastiques. **soutanes,** Pouilletes, camails, manteaux, fournitures complètes pour prélats. Ornements d'église, Orfèvrerie et Bronzes.
Prix très modérés.

Offre spéciale

Jules M. Dorsaz, photographe à Martigny donnera gratuitement avec chaque douzaine de photographies, un agrandissement au bromure, format 21 sur 27 ; prix de la douzaine frs 16.— Offre expire 1er Janvier 1907.

En 2-8 jours

les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent; un flacon à 2 fr. de mon eau anti-goîtreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles. — 1 flacon, 2 fr.
S. Fischer, méd., à **Grub** (App. R.-Ext

C'est vrai

que votre remède « NATURA » donne le résultat promis. De pareilles lettres de satisfaction me parviennent chaquejour. « Natura » remède naturel, préparé du suc des plantes est le seul remède efficace contre la phtisie pulmonaire même très avancée et les cas ordinairement désespérés. C'est aussi un remède excellent contre chaque catarrhe et le meilleur contre le manque d'appétit.
En vente : la bouteille 3 fr. 4 bouteilles 10 fr.
Envoi contre remboursement.
Hans HODEL, a. greffier du tribunal, SISSACH.
Bâle-campagne 722